BRETAGNE

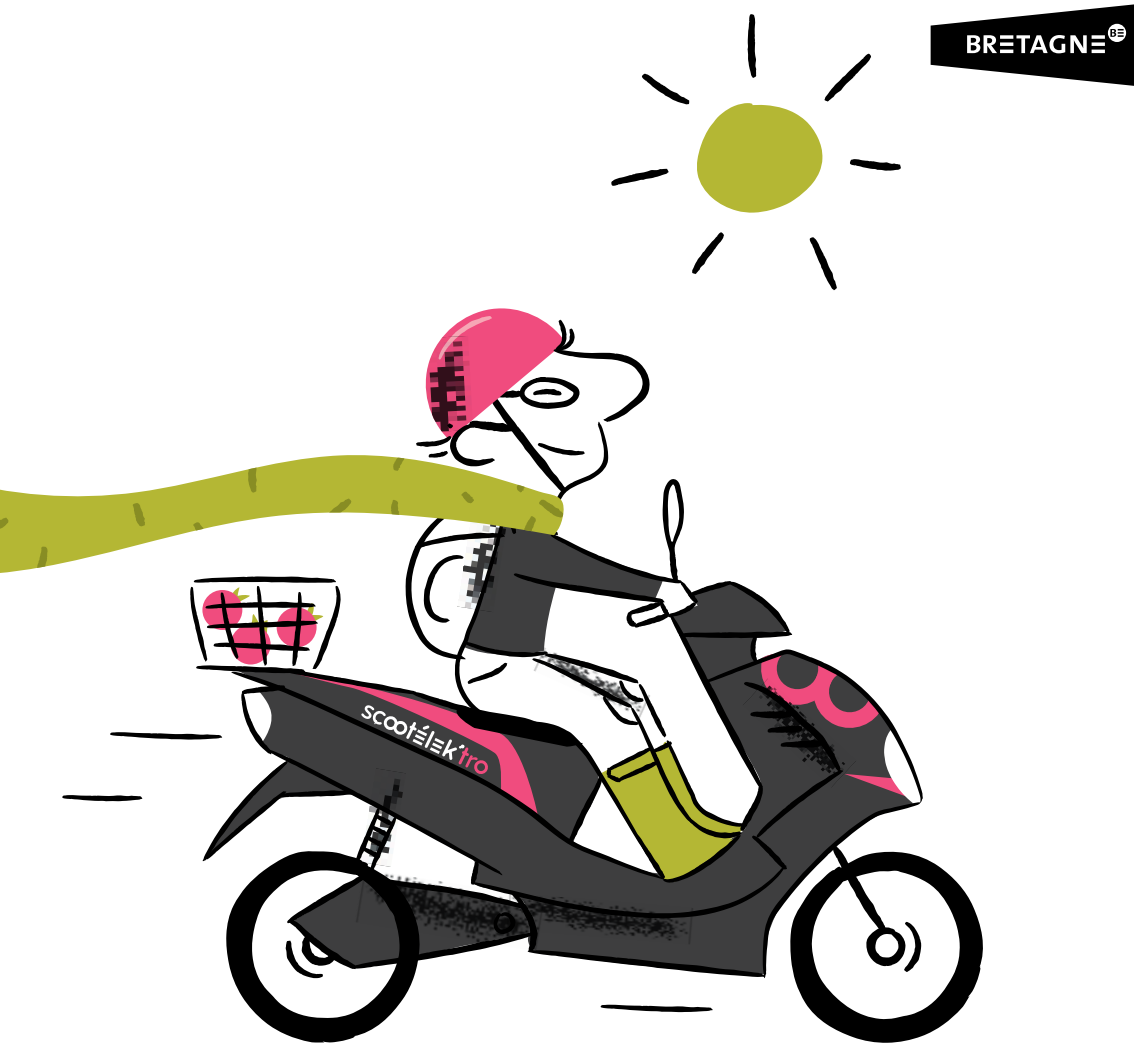

scootélek'tro

à vous la liberté !

frankiz deoc'h !



LOUEZ UN SCOOTER ÉLECTRIQUE

I SERVICE I
Transport & Mobilités
lannion-tregor.com

LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

scootélek'tro

LOCATION DE SCOOTER ÉLECTRIQUE



Déplacez-vous librement, sans contraintes d'horaires avec le Scootélek'tro. Un moyen de locomotion pour faciliter les déplacements domicile/travail des personnes en contrat court, saisonnier, en formation ou en stage.

COMMENT LOUER SON SCOOTER ÉLECTRIQUE ?

Une demande préalable doit être réalisée auprès d'un référent emploi.

Pôle emploi
ape.22053@pole-emploi.fr

Avenir Jeunes Ouest Côtes d'Armor
02 96 46 40 09

Autres acteurs de l'insertion et de l'emploi (Maison du département, CCAS...)

Autres ? Nous contacter.

TARIFS

Abonnement	Tarif	Dépôt de garantie[1]	Durée de location
15 jours	**32,35 €**	**800 €**	**6 mois maximum**
Mensuel	**54,60 €**		

CONDITIONS DE LOCATION

Être dans l'un de ces deux cas :

1 Disposer d'un contrat de travail en CDD, d'un stage ou d'une formation dans une entreprise du territoire de Lannion-Trégor Communauté

2 Résider sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté lors du contrat

Résider à 7 km ou + de son lieu de travail (en saison : du 01/04 au 31/10) ou **à 5 km ou +** (hors saison : du 01/11 au 31/03).

Disposer d'un local ou abri sécurisé.



PIÈCES À FOURNIR

[1] Relevé d'identité bancaire (RIB) : signature d'un mandat SEPA pour le dépôt de garantie de 800 € prélevé en cas de non restitution ou destruction du scooter.

Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Attestation de responsabilité civile.

Permis AM ou B (sauf personnes nées avant le 31/12/1987).

Montant de la location à régler lors de la remise du véhicule (CB prioritairement).

ASSURANCE

Le locataire est tenu au paiement de tous les dommages occasionnés au véhicule ou à ses accessoires durant la période de location.

ACCESSOIRES

Chargeur, antivol sont fournis gratuitement. Attention, casque et gants non fournis mais obligatoires.
Aucune remise de véhicule ne sera effectuée sans ces deux équipements.

MAINTENANCE

Gonflage à 2,5 bars tous les 15 jours et nettoyage du scooter sont à la charge du locataire.
En cas de défaillance technique, prendre contact avec la maintenance.

LIEUX DE RETRAIT

Les retraits s'effectuent sur RDV uniquement.

Plusieurs points de retrait sont proposés au moment de la prise de RDV : Lannion (Pégase) et Maisons France Services de Cavan / Plestin-les-Grèves / Pleudaniel / Plouaret / Tréguier.

Design graphique et illustrations : **Arnaud Chauvel** juillet 2024

I SERVICE I
Transport & Mobilités
lannion-tregor.com

Renseignements :
Plateforme relations usagers
T 02 96 05 55 55
scootelektro@lannion-tregor.com